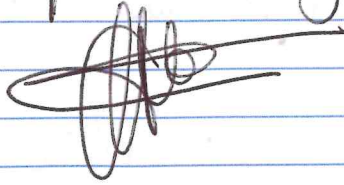


années
souhaite que la parcelle 076 A 862
et 076 A 113 soient classées constructibles
pour que son fils puisse y construire une
maison



M. AEBY Robert LACOMMANDE 7 697
depose une lettre de demande L 8

M. LAFON, Michelle de OUSSE - TARSACQ
A242. 278 B484 souhaite la constructi-
bilité de la parcelle A242 pour une integration
de la bande urbaine et supprimer la ~~dent~~
creuse crée par le P.U.I.

Mme LABOURDETTE Françoise ABOS
AE 69 toujours constructible

MANAUD
M. MANAUD DIT CASALOT, Michel LABASTIDE
CETARACQ AC 30
demande a ce que la grange soit integrée
a la partie constructible de la parcelle
Le 6/09/2025 Lema

Mme MANAUD DIT CASALOT Regine

AC 36 soit constructible et que la parcelle AC 34
soit partiellement constructible dans les
memes profondeurs que le voisin propriétaire
de la parcelle AB 2
demande a revoir l'OAP afin de protéger
le mur en galet le long de la route departe-